

## LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET



### Prise de contact

Etablissement d'un cahier des charges qui comprend :

- L'enveloppe financière
- Le terrain
- Pré-étude de faisabilité
- Les éléments de votre projet et expression de vos attentes



### L'avant-projet sommaire

- Visite terrain
- Présentation des premières esquisses selon vos souhaits
- Description précise des choix et options retenues



### L'avant-projet définitif

- Validation des plans exécutifs
- Chiffrage précis et définitif
- Validation et mises au points techniques, choix des matériaux



### Validation des devis

Présentation et signature de(s) :

- Plans, coupes, vue 3D
- Marché de travaux
- Devis détaillés de votre projet
- Garanties et assurances nécessaires



### En chantier

La construction a commencé L'entreprise de construction devient votre référent unique pendant la durée des travaux afin de vous accompagner, écouter et répondre à toutes vos interrogations. Des réunions seront organisées pour suivre l'avancement des travaux en toute transparence.



### Réception

Chaque lot donne lieu à une réception d'ouvrage, ce qui permet de valider au fur et à mesure de votre projet la bonne réalisation de celui-ci. En fin de chantier à lieu la réception finale de l'ouvrage et l'obtention des attestations thermiques obligatoires.